

Commune D'ETALLE

Assemblée du Conseil Communal.

Extrait du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation :

ART.L 1122-17 – Le Conseil ne peut prendre la résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quelque soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à assister à la séance du conseil qui aura lieu le 07 février 2019 à 20 H 00 à Etalle (maison communale).

La Directrice Générale,



Le 30 janvier 2019

Le Bourgmestre,



ORDRE DU JOUR :

Séance publique

1. CPAS – Prestation de serment du Président du Conseil de l'Action Sociale
2. CPAS – Approbation budget du centre – Exercice 2019
3. Note de politique générale – Adoption
4. Vacances d'été 2019 – Engagement étudiants
5. Organisation des vacances 2019 – Stages ADSL - Convention
6. Stages ADSL – Règlement-redevance
7. Organisation congés scolaires – Règlement-redevance plaines et stages communaux - 2019.
8. Achat parcelles à Etalle – Lieu-dit Gantauffet – Propriétés Gilson – Brahy
9. Achat bâtiment rue du Moulin 17 à Etalle – Propriété Clarenne
10. Plan de schéma de développement du territoire de la Wallonie – Avis commune d'Etalle – Ratification
11. Projet pilote de reprise des canettes – Adoption convention
12. Ordonnances de Police – Ratification
13. Approbation procès-verbal séance précédente